



**HAL**  
open science

## ”Le mouvement amazigh en Libye sous Kadhafi”

Masin Ferkal

► **To cite this version:**

Masin Ferkal. ”Le mouvement amazigh en Libye sous Kadhafi”. Daniela Merolla, Dominique Caubet, Kamal Naït Zerad & Philippe Cassuto. Les études Berbères à l’ère de l’institutionnalisation de tamazighit. Mélanges en l’honneur de Salem Chaker et Abdellah Bounfour, L’Harmattan, 2021, 978-2-343-21839-7. hal-04467813

**HAL Id: hal-04467813**

**<https://hal.science/hal-04467813v1>**

Submitted on 22 Feb 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

## Le mouvement amazigh en Libye sous Kadhafi

Masin FERKAL

Du 24 décembre 1951, date de la proclamation de l'indépendance, au 31 août 1969, la Libye était sous la monarchie senoussie à la tête de laquelle régnait le roi Idriss I<sup>er</sup>. Le 1<sup>er</sup> septembre 1969, le *Mouvement des officiers unionistes libres organise un coup d'état et renverse le monarque Idriss I<sup>er</sup>, en visite en Turquie*. Au lendemain du coup d'Etat, le *Conseil de commandement de la révolution (CCR)*<sup>1</sup> annonce la mise en place d'un Etat arabe dont la religion est l'islam et la langue officielle est l'arabe, une définition identitaire et culturelle imposée et partagée par tous les Etats dits « postcoloniaux » du nord de l'Afrique. Dans la déclaration constitutionnelle du 11 décembre 1969, il est stipulé, dans son article 1<sup>er</sup>, que « *le peuple libyen est une partie de la nation arabe. Son objectif est l'unité arabe totale* » (nous soulignons). Le nouveau régime épouse ainsi tout naturellement l'idéologie pan-arabiste. Mouammar Kadhafi s'est très vite imposé comme Chef de l'État et, progressivement, il s'arroge tous les pouvoirs et parvient à mettre en place un régime de nature autoritaire, fondé sur le pouvoir personnel et familial.

La répression et la liquidation physique ont fait partie de ses méthodes, légitimées par les textes institutionnels du régime. Ainsi, les premières oppositions formées notamment par les partisans de l'ancien régime ont été aussi vite réprimées : les premières condamnations ont été appliquées en février 1970 et les premières exécutions en octobre de la même année (Bessis 1986 : 166). Et depuis, répression, condamnations, emprisonnements, exécutions – souvent par pendaison – font partie du quotidien des Libyens. En 1972, le régime kadhafiste décide l'arabisation totale de la presse et adopte une loi assimilant les activités de parti politique (ou « *la hizbiya* ») à un crime.<sup>2</sup> Le 16 avril 1973, à Zouara, une ville amazighe à l'ouest de Tripoli, Kadhafi tient un discours connu sous le nom de « Discours de Zouara » dans lequel il annonce le « pouvoir des masses » ainsi que nombreuses mesures comme « l'arabisation totale », « la mise en vigueur de la *charia* », « l'épuration des “malades” et des “hypocrites” »<sup>3</sup> (Bessis 1986 : 121).

---

<sup>1</sup> Le CCR est une instance composée de douze militaires et constitue la plus haute instance exécutive au sein de la République arabe libyenne. A sa tête, dès sa création, Mouammar Kadhafi.

<sup>2</sup> Loi n. 71 de l'année 1972 C : J.R. (29), 3/7/1972 : 1338-1341. Dans son article 2, il est stipulé que « les activités de parti politique constituent une trahison au regard de la Patrie et de l'alliance des forces populaires actives représentées dans l'Union socialiste arabe » (Bleuchot 1983 : 192).

<sup>3</sup> « Malades » et « hypocrites » sont en réalité les opposants à son régime qu'il qualifie aussi d'« éléments qui s'opposent à la marche de la révolution ». (Bleuchot 1983 : 56)

À la mort de Gamal Abdel Nasser,<sup>4</sup> en septembre 1970, Kadhafi s'était vu comme l'héritier naturel du leader égyptien et a « cherché à s'imposer comme la figure de proue du panarabisme ».<sup>5</sup> L'arabisation est ainsi un des piliers de la politique menée par Kadhafi et une des constantes de son régime qui s'est imposé sur la Libye quarante-deux ans durant. Cela n'est, bien entendu, pas sans conséquences sur l'Amazighité en Libye.

Le but de cet article est de montrer que, contrairement aux idées reçues, du temps de Kadhafi il a existé un mouvement amazigh en Libye qui a résisté à la répression du régime et qui a pu réaliser, certes dans des conditions difficiles, un travail de sensibilisation au sein des populations amazighes. C'est d'ailleurs les fruits du travail de ce mouvement qui a permis l'irruption de l'Amazighité en Libye en 2011.

Ce travail de recherche est dédié à Salem Chaker, en hommage au travail monumental effectué tout au long de sa carrière au profit des études berbères ainsi qu'à tous ses travaux et réflexions qui ont été une source importante au Mouvement berbère. C'est aussi pour le remercier pour ce qu'il m'a apporté personnellement et ses encouragements pour m'engager dans la recherche berbère.<sup>6</sup> Ce travail est bien évidemment dédié également à Abdallah Bounfour en hommage à ses travaux et à ce qu'il a apporté aux études berbères. Lui aussi, il m'a encouragé à écrire et à m'engager dans la recherche berbère.

### **Kadhafi et les Amazighs**

De par la place qu'occupe l'arabité dans la politique menée par Kadhafi, il y a lieu de s'attendre à ce que son régime ne laisse aucune place aux différences et aux « particularismes », notamment linguistiques. Et tout ce qui ne s'inscrit pas dans l'arabité n'est pas toléré. Du fait de leur identité spécifique avec leur langue différente de l'arabe, ce qui est incompatible avec la politique d'arabisation à outrance prônée par Kadhafi, les Amazighs posent un sérieux problème au régime de Kadhafi. Se pose également le problème du rite religieux, l'ibadisme,<sup>7</sup> que les

---

<sup>4</sup> Gamal Abd el-Nasser (1918 - 1970), prend le pouvoir en Egypte le 14 novembre 1954 et y resta jusqu'à sa mort le 28 septembre 1970. Le « nassérisme », basé sur le panarabisme et le socialisme, a été une référence idéologique à plusieurs dirigeants d'Etats en Afrique du nord et au Moyen-Orient. (*Encyclopédia Universalis*).

<sup>5</sup> URL : <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMEve?codeEve=1412&langue=fr>

<sup>6</sup> Je me souviens, à mon retour de Libye en juillet 2011, en plein guerre contre Kadhafi, Salem Chaker m'avait encouragé à écrire sur ce voyage, ce que j'ai fait à travers un article intitulé « Voyage de rêve en pays amazigh » (<http://www.tamazgha.fr/Un-voyage-de-reve-en-pays-amazigh.html>). Aussitôt après, il me mobilise pour écrire un article témoignage qu'il publie dans l'*Encyclopédie berbère* n. 33 (Adrar n Infusen : Langue et révolution). Et dans la foulée, il me mobilise également pour écrire avec lui un article publié dans le n. 125 de la revue *Politique africaine* (Chaker et Ferkal 2012).

<sup>7</sup> Salhi (2006) présente l'ibadisme comme étant un « courant islamique modéré », d'autres comme Alili (2005) le qualifie plutôt de « kharidjisme modéré », ce qui semble être plus « juste » dans la mesure où le « kharidjisme » est considéré plutôt comme un schisme, voir une hérésie, de l'islam.

Amazighs du nord pratiquent. En effet, le rite ibadite est minoritaire et il est marginalisé par le courant majoritaire en Afrique du nord à savoir l'école malékite de l'islam sunnite.

En 1985, Kadhafi compare la langue berbère à du « *poison* » en disant aux Amazighs ceci, en substance : « Si vos mamans vous enseignent cette langue, c'est comme si elles vous allaitaient *avec du poison du colonialisme* ». En 1997, il déclare que « *la défense de tamazight est une conspiration des colons (...), ceux qui la défendent sont des collaborateurs (...) de la France, de l'Amérique et d'Israël* » (Tawalt 2007 : 7), des accusations passibles de la peine de mort. En 2010, il déclare à des journalistes marocains venus le rencontrer sous sa tente à Tripoli que les Amazighs « *ont disparu et n'existent plus* » (Plantade 2011) (nous soulignons).

Pour Kadhafi qui tient à l'unité arabe, considérée comme un vecteur essentiel de son idéologie, l'hégémonie arabe est une priorité. Dans sa théorie,<sup>8</sup> exposée dans son ouvrage « Le Livre vert », Kadhafi considère que l'unité arabe est un objectif essentiel car, selon lui, recommandée par Dieu (Bleuchot 1983). Il considère que « la prétention à vouloir utiliser et maintenir le berbère est une prétention réactionnaire, inspirée par le colonialisme... » (Ebert et Ebert 1987). Les « théories » de Kadhafi sur l'origine arabe des Berbères sont devenues légendes ; elles ont d'ailleurs été reprises et considérées comme des vérités scientifiques dans le cadre académique libyen. À titre d'exemple, Ali El Khadoury, haut responsable de l'archéologie libyenne et proche de Kadhafi, parle de « l'ère des tribus arabes libyennes, qui date de 4 000 ans av. J.C. », dans la revue française *Dossiers d'archéologie*.<sup>9</sup> En cela,

l'arabisme kadhafien n'est donc pas seulement autoritaire, xénophobe, anti-occidental et antisémite, il est fondamentalement racialisé, sinon raciste, en ce que sa doctrine se fonde sur la prééminence ontologique des Arabes. (Chaker et Ferkal 2012 : 112)

Dans le rapport de l'Etat libyen soumis au *Comité pour l'élimination de la discrimination raciale* (CERD) des Nations unies en 2004,<sup>10</sup> il est dit au paragraphe

---

<sup>8</sup>. La troisième théorie universelle (« *nadariya âlamiya talita* » : traduite également par « troisième théorie internationale »), est le nom donné par Kadhafi à la doctrine kadhafiste exposée dans son ouvrage « Le Livre Vert », laquelle doctrine est devenue l'idéologie de la Jamahiriya arabe libyenne. Cette théorie est présentée comme une alternative au capitalisme (considéré comme exploiteur) et le communisme (considéré comme totalitaire).

<sup>9</sup>. El Khadoury (1992 : 2-3).

<sup>10</sup>. Rapport de l'Etat libyen, sous la cote CERD/C/431/Add.5, soumis à l'examen du *Comité pour l'élimination de la discrimination raciale* (CERD) des Nations unies. Ce rapport est examiné par le *Comité* les 2 et 3 mars 2004, à l'occasion de sa 64<sup>ème</sup> session tenue à Genève du 23 février au 12 mars 2004. Le rapport peut être consulté à l'adresse suivante URL :

3 (chapitre “population”), que « Les Libyens, qui sont tous de même origine raciale, professent l’islam et parlent l’arabe » (p. 2). Et dans le même rapport, l’Etat libyen affirme catégoriquement que :

il n’y a aucune discrimination raciale de quelque sorte que ce soit en Libye. Il n’existe aucune communauté religieuse ou ethnique définie par sa religion, sa race, sa langue, son sexe, sa couleur de peau ou ses affiliations politiques, [...] Le fait que tous les citoyens libyens aient la même origine, la même religion et la même langue a sans aucun doute contribué de manière déterminante à l’absence de discrimination raciale dans le pays.<sup>11</sup>

### La répression des Amazighs

La terreur aveugle ponctue des décennies durant la vie des militants de la cause amazighe contraints à l’exil. Le régime libyen a tué, mutilé et exécuté nombreux militants.<sup>12</sup> Dès le début des années 1970, la répression s’est abattue sur les Amazighs : Ali Yaya Maamar, écrivain, et le Docteur Omar Nami, professeur à l’université de Tripoli, ont été assassinés.<sup>13</sup> Le régime de Kadhafi est allé jusqu’à incendier des bibliothèques à Adrar n Infusen, se débarrassant ainsi d’un pan de la mémoire écrite du peuple amazigh (Claudot-Hawad 1987 : 56).

Tout en déclarant qu’il est « difficile de dire s’il y a ou non un problème berbère » en Libye, Pierre Larcher dit qu’il se souvient « d’avoir été témoin d’échanges très vifs entre étudiants arabophones et berbérophones du département de français de l’Université de Benghazi ». Selon lui (Larcher 2019 : 4),

les politologues spécialistes de la Libye se souviennent qu’en 1980 le colonel Kadhafi, en visite à Djado, capitale du Djebel Nefoussa, avait déclaré que les mosquées ne devaient pas devenir des centres politiques.

ce qui fait déduire à l’auteur que cela « revenait à reconnaître par dénégation qu’il y avait bien une agitation politique, sur une base religieuse » puisqu’on le sait, les Amazighs de Libye professent un islam ibadite qui n’est pas apprécié des sunnites malékites.

---

[https://tbinternet.ohchr.org/\\_layouts/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=CERD%2fC%2f431%2fAdd.5&Lang=en](https://tbinternet.ohchr.org/_layouts/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=CERD%2fC%2f431%2fAdd.5&Lang=en)

<sup>11</sup>. Rapport Libye-CERD (voir lien ci-dessus) : CERD/C/431/Add.5 (§ 19, p. 5).

<sup>12</sup>. Le massacre de la prison d’Abou Salim où plus de 1200 personnes ont été exécutés en deux jours par le régime de Kadhafi témoigne de l’horreur du régime de Kadhafi,

URL : [https://www.lexpress.fr/actualite/monde/afrique/libye-j-ai-assiste-au-massacre-d-abou-salim\\_1555191.html](https://www.lexpress.fr/actualite/monde/afrique/libye-j-ai-assiste-au-massacre-d-abou-salim_1555191.html)

<sup>13</sup>. Rapport *Tamazgha* (2005). URL : <http://www.tamazgha.fr/IMG/Libye-Rapport-Tamazgha.pdf>

À ce sujet, une dépêche de l'agence libyenne JANA (n. 12, du 12 juillet 1980) donne des extraits du « sermon » prononcé par Kadhafi à la mosquée de Jado (Djado), dans lequel il nie l'existence du rite ibâdite en islam. D'autres dépêches (n. 28 et 29, du 12 juillet 1980) donnent des extraits d'échanges, lors de la rencontre, de Kadhafi avec « les comités populaires et forces révolutionnaires de Djado », où il affirme que « les Berbères sont en fait des Arabes venus du sud de la péninsule arabique et le berbère “un ancien dialecte arabe” » (Larcher 2019 : 4).

Il est donc connu et établi que l'identité des Amazighs de Libye est violemment combattue par Kadhafi en personne « qui exécrait l'amazighité » et qui est l'auteur de plusieurs déclarations hostiles aux Amazighs et à leur langue et culture (Desrues 2018 : § 6).

En février 1979, le penseur, poète et écrivain amazigh Saïd Sifaw Mahroug a été la cible d'une tentative d'assassinat lors d'un « accident » de circulation attribué aux services du régime de Kadhafi.<sup>14</sup> Handicapé à vie, il continuera son combat jusqu'à sa mort en 1994 à Djerba, en Tunisie.

En 1980, quarante citoyens amazighs de Zouara, Jado et Ifran, parmi lesquels Saïd Sifaw, sont accusés de former un parti politique. Certains de ces militants avaient sans doute visité la Kabylie, la France et d'autres pays d'Europe. Ils ont donc été en contact avec d'autres Amazighs, en particulier des Kabyles, et se sont procuré des ouvrages interdits en Libye. Cependant, il n'y a aucune preuve tangible de l'existence de ce prétendu parti politique qui serait inventé par le régime libyen pour prétexter l'accusation de ces militants en vue de leur condamnation en application de la Loi sur la *Hizbiya*. Accusés de « militantisme berbère », les suspects sont présentés devant le tribunal révolutionnaire et ont été incarcérés en 1981. Trois parmi eux ont été exécutés. Saïd Sifaw a été reconnu innocent. Les autres ont été condamnés à des peines de prison allant de vingt ans à la perpétuité.<sup>15</sup> L'on sait par ailleurs qu'en avril 1980 « 28 intellectuels sont arrêtés et traduits devant la Cour criminelle en vertu de la loi sur la *Hizbiya*... » (Bessis 1986 : 169).

En 1984, plusieurs étudiants amazighs ont été exécutés par pendaison, publiquement, dans le campus de l'université de Tripoli. En 1985, le même sort a été réservé à Ferhat Ammar Hleb, un jeune amazigh revenu au pays au terme d'études effectuées aux États Unis. Il a été pendu sur une place publique à Zouara. Ferhat Ammar Hleb était connu pour ses positions favorables à l'identité amazighe.<sup>16</sup>

---

<sup>14</sup> *L'Orient littéraire*, Avril 2011. URL : [http://www.lorientlitteraire.com/article\\_details.php?cid=11&nid=3418](http://www.lorientlitteraire.com/article_details.php?cid=11&nid=3418)

<sup>15</sup> *Temehu*. URL : <https://www.temehu.com/imazighen/said-sifaw-mahroug.htm>

<sup>16</sup> Voir les rapports de l'organisation *Tamazgha*, soumis au *Comité pour l'élimination de la discrimination raciale* (CERD) des *Nations Unies* en 2004 (URL : <http://www.tamazgha.fr/Imazighen-en-Libye-rapport-de-Tamazgha->

En 2004, le régime de Kadhafi aurait établi une « liste noire » de plus de deux-cents personnes à interpeller, car accusés d'avoir voyagé en Tunisie pour assister à un concert du chanteur kabyle Idir. Un communiqué en arabe, signé « mouvement culturel de Zouara », daté du 25 novembre 2004, s'adresse aux organisations des droits de l'Homme et associations amazighes pour leur demander d'agir afin d'éviter une « catastrophe », celle de l'arrestation de dizaines de jeunes qui seraient accusés de trahison et de collaboration avec des forces étrangères selon ce qui est sous-entendu par le communiqué du Mouvement culturel de Zouara (Voir le communiqué en langue arabe, Annexe 1, et sa traduction : Annexe 2).

De retour des Îles Canaries où il a participé au Festival de la musique amazighe organisé à Las Palmas en avril 2006, l'artiste amazigh Abdellah Achini est arrêté et interrogé par la police libyenne. Un an plus tard, en 2007, son passeport lui fut retiré et l'artiste frappé d'une interdiction de quitter le territoire libyen. Un jugement *ad hoc* a été rendu à son encontre par un tribunal libyen ; il est condamné à cinq ans de prison ferme en mai 2009. Début janvier 2011, Abdellah Achini entame une grève de la faim pour protester contre sa condamnation.<sup>17</sup>

Le 24 décembre 2008, des membres violents des comités révolutionnaires et de *Libya al-Ghad* (La Libye de demain) – un groupe réformiste présumé dirigé par Saïf al-Islam, fils de Kadhafi – ont envahi la ville d'Ifran et ont attaqué les maisons d'activistes berbères. Ils ont couvert les murs de graffitis à la gloire de Kadhafi et de propos hostiles aux Berbères, ils ont endommagé des propriétés. Ils ont agressé également des personnes venues protester contre ces attaques. Ils ont scandé des slogans anti-berbères. Des vidéos de cette attaque ont été largement diffusées sur *Youtube*.<sup>18</sup>

Le 14 décembre 2010 pour l'un, puis le 16 décembre pour l'autre, deux frères jumeaux, militants de la cause amazighe, Madghis et Mazigh Bouzakhar, ont été enlevés à leur domicile à Tripoli par des éléments des services libyens de sécurité intérieure.<sup>19</sup> *Amnesty International* écrivait à ce propos que « deux frères ont été arrêtés le 16 décembre à Tripoli. Il pourrait s'agir de prisonniers d'opinion, détenus uniquement en raison de l'intérêt qu'ils portent à la culture amazighe ». <sup>20</sup> Le

---

au-CERD,541.html), et au *Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations unies* en 2005 (URL : <http://www.tamazgha.fr/IMG/Libye-Rapport-Tamazgha.pdf>).

<sup>17</sup>. *Liberté*. URL : <https://www.liberte-algerie.com/radar/condamne-pour-avoir-participe-au-festival-de-la-chanson-amazighe-88327>

<sup>18</sup>. La chaîne saoudienne basée à Londres *MBC* évoque ces événements dans son bulletin d'informations en langue arabe. URL : [https://youtu.be/UsPpBRM\\_\\_1k](https://youtu.be/UsPpBRM__1k)

La chaîne de l'organisation *Imazighenlibya* sur *Youtube* a mis en ligne une vidéo de l'attaque. URL : <https://youtu.be/YKzsQn11im4>

<sup>19</sup>. *Tamazgha*. URL : <http://www.tamazgha.fr/Enlevement-de-deux-militants-de-la.html>

<sup>20</sup>. *Amnesty International*. URL : <https://ua.amnesty.ch/urgent-actions/2011/02/019-11>

site *Tawalt* rapporte que les renseignements libyens accusent les deux frères d'avoir eu des discussions au sujet de la situation des Amazighs de Libye avec un touriste italien, en visite à Ifran (Yefren).<sup>21</sup> Le père des deux frères jumeaux, Fathi Bouzakhar, a déclaré au journal *Le Monde*<sup>22</sup> que ce qui est reproché à ses fils est leur intérêt pour la culture amazighe. Il dit également que « pour les forces de l'ordre, la culture amazighe est une menace pour la sécurité du pays » ce qui justifierait l'interdiction de tamazight en Libye. Pour Fathi Bouzakhar « les autorités libyennes pensent que les Berbères fomentent un complot contre le régime, orchestré de l'extérieur ». Il affirme que ses fils « sont ainsi soupçonnés d'«espionnage et de collaboration avec Israël et les sionistes»».

À la même période, en décembre 2010, deux chercheurs de l'*Institut royal de la culture amazighe* (IRCAM), Mahfoud Asmhri et Hassan Ramou, partis en Libye pour une mission scientifique de recherche sur les anciens greniers « *igudar* » de Tunisie et de Libye ont été arrêtés et incarcérés par la police libyenne. Ces arrestations ont été dénoncées par l'*Observatoire amazigh des droits et libertés* (OADL).<sup>23</sup> *Amnesty International* a également signalé la disparition de ces chercheurs de l'Ircam et précise que les deux hommes « ont quitté la Tunisie pour la Libye le 14 décembre et ont passé les quatre jours suivants à Nalut, dans le massif du Nefoussa (ouest du pays), ville célèbre pour son grenier amazigh. Leurs familles ont perdu contact avec eux depuis le 19 décembre, veille de leur retour prévu en Tunisie ». <sup>24</sup> Les deux chercheurs ont été finalement libérés et ont pu regagner le Maroc le 6 janvier 2011.<sup>25</sup>

Dans un article publié par le quotidien *L'Humanité* le 31 janvier 2011, Françoise Germain-Robin note la crise que traverse la Libye, une crise, selon elle, qui est illustrée particulièrement par « la répression antiberbère ». Elle évoque l'enlèvement des frères Bouzakhar et signale qu'au même moment, « toutes les précautions étaient prises pour éviter les rencontres entre Berbères et étrangers : barrages renforcés dans les régions berbères et interdiction de faire étape dans les villages du Djebel Nefoussa ». Un conseiller politique de l'ambassade américaine, qui aurait « enfreint l'interdit », a été interpellé à Ifran en novembre 2010 et il a été tout simplement expulsé du territoire.<sup>26</sup>

<sup>21</sup>.URL : <http://www.tawalt.com/?p=22111#more-22111>

<sup>22</sup>.URL : [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2011/02/18/libye-mes-fils-en-prison-pour-leur-attachement-a-la-culture-berbere\\_1481847\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2011/02/18/libye-mes-fils-en-prison-pour-leur-attachement-a-la-culture-berbere_1481847_3212.html) [consulté le 13 mai 2019].

<sup>23</sup>. « L'apartheid contre les Amazighs de Libye », déclaration de l'OADL, Rabat, janvier 2011, in *Kra Isallen*, numéro spécial, janvier 2011, 4 p. URL : <http://tamazgha.fr/IMG/pdf/Bouzakhar.pdf>

<sup>24</sup>. Amnesty International, « L'arrestation de quatre hommes renforce les craintes d'une répression de la culture amazighe », *Kra Isallen*, numéro spécial, janvier 2011, 4 p., URL : <http://tamazgha.fr/IMG/pdf/Bouzakhar.pdf>

<sup>25</sup>. URL : <https://www.yabiladi.com/articles/details/4164/libye-libere-deux-chercheurs-marocains.html>

<sup>26</sup>. Françoise Germain-Robin, 2011, « Fissures dans le système Kadhafi », *L'Humanité*, 31 janvier 2011. URL : [https://www.humanite.fr/30\\_01\\_2011-fissures-dans-le-syst%C3%A8me-kadhafi-463627](https://www.humanite.fr/30_01_2011-fissures-dans-le-syst%C3%A8me-kadhafi-463627)



## Résistance et affirmation identitaire des Amazighs

La nature répressive et autoritaire du régime de Kadhafi n'a pas empêché les Amazighs de Libye de rester attachés à leur identité et de militer, dans la mesure de leurs moyens, particulièrement à l'intérieur, pour la sauvegarde notamment de leur langue et de leur culture.

La résistance berbère s'est manifestée essentiellement dans le bloc nord-ouest, à At-Willul (Zouara) et Adrar n Infusen. En 1975, un groupe de militants amazighs d'At-Willul (Zouara) a décidé de jouer un rôle plus actif dans le mouvement amazigh. Ils ont contesté les décisions et la politique arabisantes du régime de Kadhafi. Ils se sont mis à distribuer des publications amazighes ainsi que des cassettes et disques de musique, qu'ils ont fait venir notamment de France, à travers At-Willul et Adrar n Infusen. Certains parmi eux ont formé un groupe de musique pour chanter en berbère lors de fêtes de mariage et autres occasions pour la première fois de l'histoire récente d'At-Willul. Des contacts avec d'autres activistes à Jadu, à Nalut et à Ifran se sont noués. Mais très vite, la plupart des membres du groupe ont quitté la Libye et se sont exilés en Europe et en Amérique où certains ont essayé de poursuivre l'action.<sup>27</sup>

Dans leur article, Abdallah et Badi soutiennent que le panarabisme exacerbé de Kadhafi et sa politique répressive ont contribué à la mobilisation autour de l'identité amazighe. Les politiques de modernisation et de développement menées par Kadhafi essentiellement à Tripoli et sa province qui se trouve habitée essentiellement par les Amazighs en a profité à ces derniers qui s'en sont servi. Pendant les années 70, c'est dans les campus universitaires que le Mouvement amazigh s'enracine. En 1977 naît la Ligue nord-africaine, à l'initiative d'Ali Cherouri ben Taleb, mais très vite la répression s'était abattue sur ses militants en 1978-1979 (Abdallah et Badi 2019 : 252).

Pendant les années 80, Salem Chaker évoque la prise de conscience identitaire des Amazighs de Libye. En effet, pour contredire les hypothèses de certains spécialistes de l'Afrique du nord, comme le géographe Hildebert Isnard ou encore le sociologue britannique Charles Micaud, pronostiquant la « *dissolution de l'entité berbère dans les blocs nationaux algérien, marocain* », Salem Chaker énumère des éléments qui permettent un certain optimisme comme la conscience identitaire qui s'est renforcée et l'affirmation identitaire qui est devenue un phénomène de masse notamment au sein des milieux de la jeunesse kabyle. Et même si Salem Chaker refuse une extrapolation mécanique à partir de l'exemple kabyle, il n'exclut pas des évolutions comparables dans d'autres régions berbérophones et précise alors que

---

<sup>27</sup>. « Berbérisme en Libye », *Temehu.com*. URL : <https://www.temehu.com/imazighen/berberism.htm>

« même sur les franges souvent oubliées de la berbérophonie, comme la Libye, on perçoit des signes nets de cette prise de conscience, notamment à travers des publications et la chanson » (Chaker 1989 : 18).

En évoquant les parties fragiles et vulnérables de l'aire berbère, Salem Chaker écrit ceci :

Le reste de la berbérophonie est constitué par des isolats, généralement très menacés, disséminés : en Libye (Tripolitaine : Zouara et le Djebel Nefoussa) où les groupes berbérophones sont nettement plus importants et plus résistants. Ils y manifestent même une vitalité certaine face à une répression très dure. (Chaker 1989 : 10-11).

À noter également que l'émergence culturelle des Amazighs de Libye « est confortée par l'ibadisme majoritaire, qui constitue un facteur de renforcement de la conscience d'une spécificité ethnoculturelle dans l'ensemble libyen, majoritairement arabophone et sunnite » (Chaker et Ferkal 2012 : 110).

Le *Mouvement culturel berbère* (MCB) né du *Printemps berbère* de 1980 en Kabylie a été un exemple et un modèle pour le Mouvement culturel amazigh en Libye.<sup>28</sup> L'écho de ce qui est parti des montagnes de Kabylie conjugué au formidable travail de Saïd Sifaw a donné naissance à une nouvelle prise de conscience identitaire dans le monde amazigh en Libye (Brent 2013), comme le montrent bien les publications de groupes berbères libyens exilés en Europe mais aussi les visites discrètes de jeunes Libyens en Kabylie notamment à l'occasion des célébrations du *Printemps berbère*. Cette influence du MCB se ressent dans la littérature moderne produite par les Amazighs d'Adrar n Infusen et d'At-Willul (Buzakhar 2017 : 189-190) ainsi que dans l'adoption des néo-tifinagh de l'*Académie Berbère* pour la transcription de la langue.

Si l'affirmation identitaire berbère en Libye, même si elle peut paraître timide, s'est accentuée dans le sillage du *Printemps berbère*, il n'en demeure que la conscience identitaire et la résistance berbères remontent aux années 70. En témoigne le cas de Saïd Sifaw Mahroug qui était confronté à l'hostilité des autorités déjà à l'époque du régime monarchique.<sup>29</sup> Et l'intérêt des militants berbères de Libye à la Kabylie remonterait même aux années 1970, avec notamment des initiatives de Saïd Sifaw qui aurait rencontré Mouloud Mammeri (Brent 2013 : 74).<sup>30</sup> Sur une page

<sup>28</sup>. Le « Printemps berbère », ou encore « Tafsut n Imaziyen », est le nom avec lequel est connu le mouvement de contestation qui a marqué la Kabylie courant du mois d'avril 1980.

<sup>29</sup>. *Temehu*. URL : <https://www.temehu.com/imazighen/said-sifaw-mahrouq.htm>

<sup>30</sup>. Dans son mémoire de *Bachelor*, Jesse George Brent évoque des contacts entre Berbères de Libye et de Kabylie qui remonteraient aux années 1970. C'est le cas notamment de Saïd Sifaw qui aurait rencontré Mouloud Mammeri en 1971 (p. 74). URL : [https://wescholar.wesleyan.edu/etd\\_hon\\_theses/1046](https://wescholar.wesleyan.edu/etd_hon_theses/1046)

*Facebook* consacrée à Saïd Sifaw, on voit une photo du poète-écrivain avec le chanteur kabyle Slimane Azem (Cf. annexe 3). La photo serait prise en France, très probablement à Paris, et certainement au courant des années 1970 puisqu'on voit Saïd Sifaw debout.<sup>31</sup> Il s'agit là, effectivement, du moins de la part de Saïd Sifaw, d'une preuve de la volonté de rapprochement avec les milieux kabyles. Aussi, le fait que le groupe *Imazighen Imula* ait chanté des poèmes de Saïd Sifaw dès 1981 laisse supposer l'existence de contacts entre Saïd Sifaw et le groupe engagé antérieurement à cette date. Par extrapolation, on peut penser que ce qui est valable pour Saïd Sifaw pourrait l'être pour d'autres militants amazighs de Libye.

Vu la répression qui a sévi dans le pays pendant toute la période kadhafienne, il est difficile d'évoquer objectivement l'état de la prise de conscience et de résistance chez les Amazighs de Libye. Cependant, la répression dont ils ont fait l'objet ainsi que les déclarations insistantes de Kadhafi contre les Amazighs et leurs langue et culture sont autant d'indices révélateurs de l'existence d'une prise de conscience mais aussi d'une activité en faveur de la berbérité en Libye. D'ailleurs, la façon dont la question amazighe a fait irruption en 2011 lors de l'insurrection contre le régime de Kadhafi, conforterait l'idée selon laquelle la conscience identitaire chez les Amazighs de Libye aurait des racines qui sont loin d'être fragiles.

### **Saïd Sifaw Mahroug, symbole de la résistance amazighe**

Saïd Sifaw est considéré par les Amazighs de Libye comme l'un des pères du Mouvement amazigh et un symbole de la résistance amazighe. Il n'a jamais plié/cédé devant le régime de la monarchie ni celui de Kadhafi. Il a été l'un des rares à défier Kadhafi. Sa lettre rédigée pour être adressée au chef de l'Etat libyen illustre le courage de l'homme et sa détermination. Ce qui explique aussi l'acharnement du régime contre lui. Lorsque j'ai posé la question à Fathi Bouzakhar, président du *Congrès national amazigh libyen* (2011-2013) et actuel président du *Centre libyen pour les études amazighes* (Tripoli),<sup>32</sup> pour savoir ce que représente pour lui Saïd Sifaw ainsi que ce qu'il a apporté pour l'amazighité, voici ce qu'il m'a répondu :

Saïd Sifaw est une nation. C'est un révolutionnaire qui a défendu les droits de tamazight et des Imazighen en Libye. Il a essayé de préserver la langue amazighe à travers ses histoires écrites en tamazight et en arabe. Il a également reflété avec ses poèmes les plaies émotionnelles des Amazighs ainsi que l'injustice, l'oppression contre eux. Il a su interagir avec d'autres Amazighs en dehors de la Libye.

<sup>31</sup> La photo remonterait forcément à une époque qui précède la date où Saïd Sifaw a fait l'objet d'une tentative d'assassinat avec une voiture (1979) à la suite de laquelle il est condamné au fauteuil roulant.

<sup>32</sup> Page *Facebook* du Centre. URL : <https://www.facebook.com/Tamazight-center-888187541217712/>

Ecrivain, poète et penseur, Saïd Sifaw Mahroug est né le 18 avril 1946 à Jadu, une ville amazighe d'Adrar n Infusen, considéré comme « berbériste »<sup>33</sup> par le régime libyen. C'est à l'âge de 15 ans, alors que la Libye était sous le régime de la monarchie senoussie, qu'il prend conscience de son identité amazighe. Confronté à l'injustice de la monarchie, hostile à l'Amazighité, il fut privé d'une bourse, à laquelle il avait pourtant droit, pour effectuer des études de médecine en Égypte. Avec l'arrivée de Kadhafi au pouvoir, à la suite du coup d'Etat de 1969, Saïd Sifaw a continué à défendre ses idées et à les assumer publiquement. Sans aucun doute, Sifaw<sup>34</sup> restera une légende berbère de Libye et l'un des symboles de la lutte amazighe. Il est un exemple pour tous les Amazighs de Libye qui se battent pour leur identité et leur liberté.

Condamné au fauteuil roulant, suite à la tentative d'assassinat dont il avait fait l'objet, Sifaw poursuit son combat surtout par l'écriture. Nombre de ses écrits, notamment sa poésie, traitent de l'Amazighité. Au moins deux de ses poèmes<sup>35</sup> ont été interprétés, pendant les années 80, par le groupe kabyle engagé *Imaziɣen Imula*, mené par Ferhat Mehenni, une figure emblématique du militantisme amazigh en Kabylie durant les années 80. L'un de ces poèmes est intitulé « *Idles-nnwen* » (voir Annexe 4). Les paroles de ce poème des années 1980 de Saïd Sifaw montrent la conviction du poète et le degré de sa conscience. Certains de ses propos peuvent être qualifiés de « blasphème », notamment par un régime comme celui de Kadhafi. C'est le cas du vers dans lequel il conseille de « laisser tomber les histoires de Dieu et de Satan » suggérant plutôt de porter un intérêt à la culture amazighe. Sept de ses poèmes en tamazight sont publiés en 2016 par Mazigh et Madghis Bouzakhar qui les ont transcrits en caractères latins et en néo-tifinagh.<sup>36</sup>

Toute la poésie de Saïd Sifaw porte sur l'amazighité. Des notions comme « *timmuzya* » (berbérisme), « *Tamazya* » (Berbérie), « *tagrawla* » (révolution) sont courantes dans sa production littéraire. Ses écrits en langue arabe, également,

<sup>33</sup>. Si dans l'absolu « berbériste » est plutôt une qualification positive et valorisante, notamment du point de vue des milieux militants amazighs, pour le régime libyen - ou tout autre régime en place en Afrique du nord -, « berbériste », et plus généralement « berbérisme », présente, selon ces régimes, une menace à l'unité nationale et aux valeurs qui font la nation telle qu'elle est définie par ces mêmes régimes, autrement dit arabe et musulmane.

<sup>34</sup>. Sifaw/asifaw veut dire, selon de nombreux Amazighs que nous avons interrogés, la source de la lumière (faiseur de lumière). Il pourrait venir de la racine « fw » (lumière) à laquelle il a été rajouté le factitif « s » [s + fw]. A Jadou (Fssatou), il est prononcé « Ssifaw » (avec une tension sur le « s ») et viendrait du verbe « ssifew », utilisé dans la variante amazighe de cette région, qui signifie « éclairer ».

<sup>35</sup>. Il s'agit du poème « Amusnaw » (le sage) et « *Idles-nnwen* » (votre culture) interprétés par Ferhat Mehenni du groupe kabyle « Imaziɣen Imula » (album « Chants berbères de lutte et d'espoir », Imedyazen, 1981, pour le poème « Amusnaw » et l'album « *20 ans u mazal* », éditions Imedyazen, Paris, 1983, pour le poème « *Idles-nnwen* »).

<sup>36</sup>. Saïd Sifaw, *Isefra n tmusni d tlelli (Isefra n dda Seid Sifaw)*, Infusen, 2016, 30 pages. URL : [https://www.academia.edu/27831830/Isefra\\_n\\_Tmusni\\_d\\_Tilelli-collection\\_of\\_modern\\_Amazigh\\_poems\\_by\\_Said\\_Sifaw](https://www.academia.edu/27831830/Isefra_n_Tmusni_d_Tilelli-collection_of_modern_Amazigh_poems_by_Said_Sifaw)

portent souvent sur le thème de l'identité.

Saïd Sifaw est connu pour son courage et sa défiance pour Kadhafi. La militance berbère libyenne a été marquée par une lettre que Saïd Sifaw tenait à adresser au Colonel Kadhafi. Une lettre qu'il avait intitulée « Livre Noir » qui est restée malheureusement au stade de brouillon puisqu'il décède avant de pouvoir l'achever. Cette ébauche de lettre a circulé dans les milieux militants et a été publiée sur certains sites Internet, après le décès du poète-militant. Le texte tapuscrit compte 26 pages. Sifaw livre le fond de sa pensée au chef de l'Etat libyen : il dit ce qu'il pense de la Libye, de l'identité, de l'Amazighité et même de l'Islam. La lettre mérite d'être traduite et étudiée.

En s'adressant à Kadhafi, Sifaw parle de l'Islam comme « d'une religion nationaliste arabe et propre aux Arabes ». Il dit ne rien à avoir avec « *cet Islam* » (nous soulignons) car il se contente de la berbéricité laïque et assume son berbérisme. Il parle de l'arrivée de l'Islam en Afrique du nord comme d'une catastrophe, une forme de colonialisme qui n'a cessé depuis 14 siècles de pratiquer la liquidation physique, l'assimilation linguistique et religieuse des Berbères. Il réaffirme son amazighité et il refuse d'être un Amazigh musulman, allant jusqu'à dire : « le berbère est ma religion ». Et au sujet des idées révolutionnaires, il dit que « le Berbère ne peut être que révolutionnaire ». Au sujet du pays amazigh, et en réponse aux idées reçues en Libye selon lesquelles le berbère est confiné aux montagnes d'Infusen, il dit que :

La Libye n'est pas ce pays qui est confiné aux frontières mises en place par les Italiens et les Anglais à l'est et les Turcs et les Français à l'ouest et au Sud. La Libye historique s'étend de l'ouest du fleuve du Nil à l'Est jusqu'à la plus occidentale des Îles Canaries à l'Ouest, et de la Méditerranée jusqu'à Iznaguen au nord du Sénégal, au Mali et au Niger ainsi qu'une partie du Soudan.

C'est ainsi qu'il décrit, dans sa lettre, « la terre de la langue berbère et de sa culture ». Il évoque la question du « parti berbère » et il se demande si cela n'a pas été inventé de toute pièce par le régime de Kadhafi pour « justifier » l'attentat à la voiture dont il a été victime. Il avait appris en 1983 de la bouche d'un avocat, Abderrahmane el-Djanzouri, qu'il a été accusé, en son absence, entre autre d'appartenance au parti d'Aït-Ahmed,<sup>37</sup> et à l'*Académie berbère* basée en France.<sup>38</sup>

---

<sup>37</sup> Il s'agit du *Front des forces socialistes* (FFS), un parti proclamé lors d'un important meeting à Tizi-Ouzou, en Kabylie, le 29 septembre 1963 par Hocine Aït-Ahmed, un des plus importants dirigeants du mouvement national algérien et du FLN. Chef de ce parti pendant quelques décennies, le nom d'Aït-Ahmed est resté lié au FFS d'où l'appellation courante de « parti d'Aït Ahmed ». Même s'il s'agit d'un parti algérien, sa base militante ainsi que ses dirigeants sont très majoritairement Kabyles. Son audience est quasiment limitée à la Kabylie. C'est ainsi que

Ces accusations, infondées, témoignent de la « peur » du régime de voir les Amazighs libyens établir des liens avec d'autres Amazighs, notamment les Kabyles. Le cas de Saïd Sifaw peut également être considéré comme un témoignage de la vivacité de la conscience identitaire au sein des Amazighophones libyens, mais aussi de leur résistance.

### Initiatives menées à l'étranger

De nombreuses initiatives – essentiellement de nature culturelle contribuant à la défense et au développement de la langue amazighe – ont été menées, notamment en France, principalement par des associations créées par des Amazighs de Libye. D'autres initiatives ont été prises dans le domaine des droits de l'Homme pour dénoncer les exactions et répressions. La capacité du régime de Kadhafi à agir même à l'étranger fait que l'action politique, du moins de façon publique, n'a pas été privilégiée par la militance amazighe libyenne. Rappelons que la loi « *hizbiya* » condamne toute initiative politique, et nombreux sont ceux qui ont été exécutés car tombés sous cette accusation. Certains ont été atteints même à l'étranger où ils sont exilés.

L'action des militants amazighs en exil s'est donc manifestée notamment par la production littéraire, comme la poésie, mais aussi par la publication de revues. Ainsi, on peut signaler la publication de la revue *Ussan* (1982) qui ne dura pas longtemps puisque c'est la revue *Tifinagh*, lancée en 1984 par un groupe d'Amazighs libyens en France, qui prend la suite. *Tifinagh* se veut un espace pour l'écriture et l'enseignement de la langue amazighe : « *Tasyunt iswi-s tira t-tiyri d uselmed n tmaziyt* » (La revue, son but est l'écriture, la lecture et l'enseignement de tamazight). Salem Chaker la décrit comme une « revue de très belle tenue » (Chaker 1990 : 214-215). La revue *Tamazgha* est lancée en 1989 et prend la suite de *Tifinagh*. Elle contient des textes littéraires (contes, poésie) ainsi que des chroniques d'information. La revue est d'une tonalité générale assez militante, mais les textes sont de bonne qualité (Chaker 1990 : 212). Une revue intitulée *Asifaw*, « *tasghunt n imazighen n libya* » (La revue des Amazighs de Libye), est éditée à Toulouse mais non numérotée et non datée. L'on sait en revanche qu'elle est publiée après 1994 puisqu'elle contient un article qui évoque le décès de Saïd Sifaw. Ce document, en format A4, de 48 pages dans trois langues (berbère, français et arabe), comprend, entre autres, des poèmes de Sifaw ; un aperçu de la vie de Saïd Sifaw, en arabe ; un texte de l'écrivain touareg Brahim al Kouni en

---

pendant les années 70-80, le parti porte l'étiquette de parti « berbère » voir « berbériste ». Depuis sa défaite militaire en 1965 jusqu'à 1989, son activité était menée à l'étranger, essentiellement en France.

<sup>38</sup>. Saïd Sifaw, *Le Livre Noir (Lettre de Saïd Sifaw au Colonel Kadhafi)*, URL : <https://www.temehu.com/FreeDownloads/Sifaw/the-black-book-by-said-sifaw.pdf>

*Temehu* a reproduit ce fichier pdf à partir d'un article publié par le site *Libyaimal.net* qui n'est plus en ligne.

berbère « *Iles* », traduit de l'arabe par Lahbib Fouad.

L'un des militants actifs exilés en France est un poète originaire d'At-Willul (Zouara). Il est à l'origine de plusieurs publications qu'il édite dans un cadre associatif, très souvent sous formes photocopiées. Il s'agit de Sassi Dehmani,<sup>39</sup> basé à Toulouse. En plus des nombreux poèmes qu'il a publiés dans des revues, il a publié, en avril 2003, un recueil de nouvelles « *Amwan n uccanen* » (L'automne des chacals) suivi d'un roman intitulé « *Tunniṭ n itran* » (Le cercle des étoiles).<sup>40</sup> Il a publié également, toujours avec le même procédé de photocopiés, un lexique (non daté) de 69 pages.<sup>41</sup> En août 1997, il a fourni à la direction du *Congrès mondial amazigh* un dossier sous le titre « *Amussu adelsan amazigh - Libya* » (Mouvement culturel amazigh – Libye), un dossier qu'il a voulu « confidentiel » dans lequel il a signé de son nom une note d'information de 15 pages sur la situation des Amazighs en Libye.

Lors des différentes rencontres du *Congrès mondial amazigh*, des militants amazighs de Libye sont toujours au rendez-vous. À sa création en 1995 à Saint-Rome de Dolan, dans le sud de la France, deux militants résidant en France, étaient présents. En 1997, une délégation est venue de Libye participer au congrès de Tafira.<sup>42</sup>

Aux débuts des années 2000, et avec le développement de l'Internet et sa démocratisation, des militants amazighs de Libye se sont lancés dans la création de sites Internet dédiés à la culture amazighe. Dès 2000, le site *Libyamazigh.org* voit le jour. Consacré essentiellement à la culture amazighe, ses publications sont en anglais. En 2001, arrive un deuxième site sur la toile : *Tawalt.com*, lancé par une organisation basée au Canada et qui porte le même nom « Tawalt »,<sup>43</sup> il est consacré essentiellement à la culture amazighe (histoire, langue, civilisation) et ses publications sont dans quatre langues : berbère, arabe, anglais et français (Buzakhar 2017 : 189-190). En 2008, au moins huit sites dédiés à la question

---

<sup>39</sup>. Né en 1950 à Zouara, en Libye, Sassi Dehmani a obtenu une licence d'enseignement général en 1972 et a exercé en tant qu'instituteur à Tripoli jusqu'en 1980. En 1980, il s'exile en France et s'est installé à Toulouse. Peintre, poète et écrivain, il a effectué plusieurs expositions de peintures et a participé à plusieurs récitals de poésie à Toulouse et dans sa région. Certains de ses poèmes et ses contes ont été publiés dans des revues comme *Awal*, *CENT 40*, *Tifinagh* (Rabat), ... C'est lui qui fonde la revue libyenne *Tamazgha* en 1988 à Toulouse. En 2014, il rentre définitivement en Libye et s'installe à Zouara, sa ville natale, où il décède le 16 février 2019.

<sup>40</sup>. Le document de 147 pages est de format A4, photocopié. Il comprend sept nouvelles, un roman de 119 pages ainsi qu'un lexique de 5 pages. Le tout transcrit en caractères latins.

<sup>41</sup>. Le document de 69 pages est de format A4, photocopié. Il est intitulé « Amawal » (Lexique). Tamaziɣt-Tafransist (Berbère-Français). Tamaziɣt L Libya Tanfusit (Aït Willul). Sɣur Sassi Dehmani. Le lexique est suivi de trois contes bilingues.

<sup>42</sup>. Le *Congrès mondial amazigh* (CMA) a tenu sa première assemblée générale à Tafira, près de Las Palmas à Gran Canaria, aux Îles Canaries.

<sup>43</sup> « Tawalt » est une organisation culturelle créée en 2001 dont l'objectif principal est la promotion et la sauvegarde de la culture et le patrimoine amazighs en Libye, URL : <http://www.tawalt.com/?p=59>

amazighe en Libye ont été recensés. Essentiellement consacrés à la culture, l'histoire, la civilisation et la langue, les sites *libyamazigh.org* et *tawalt.com* donnent parfois aussi des informations sur les Amazighs de Libye.

L'organisation *Tawalt* a publié plusieurs ouvrages qui ont trait à la culture amazighe en Libye (littérature, histoire, langue, civilisation...). Ces ouvrages, pour l'essentiel, ont été mis en ligne sur le site de l'organisation : *Tawalt.com*. Un travail considérable de documentation a été effectué par l'équipe de *Tawalt*. Cela a ainsi contribué à vulgariser la connaissance de la question amazighe en Libye mais aussi à valoriser l'élément amazigh et, par la même, à donner une certaine fierté aux jeunes amazighs de Libye qui n'ont connu que le régime de Kadhafi. Régime qui n'a jamais cessé de dévaloriser leurs langue et culture. Celles-ci subissent des attaques régulières de la part du régime qui déploie beaucoup d'efforts pour mener à bien sa politique d'arabisation. Aisha Al-Rumi considère que l'organisation *Tawalt*, par son action, a contribué à l'émergence d'une « société civile amazighe libyenne » (Al-Rumi 2009). Plusieurs sites Internet dédiés à la question amazighe en Libye ont vu le jour dans les années 2000 et pendant l'insurrection qu'a connue la Libye en 2011, participant à la diffusion de la production culturelle amazighe (Merolla et Dahraoui 2018, Merolla 2020).

Le 17 septembre 2000, des militants amazighs de Libye ont créé à Londres « Libyan Tmazight Congress » (A.L.T.)<sup>44</sup> sous forme d'organisation (fondation) nationale libyenne qui regroupe les personnes désireuses d'œuvrer pour la cause amazighe (*T'mazight*).<sup>45</sup> Les fondateurs ont tenu à préciser les principes fondamentaux qui animent leur initiative, à savoir la défense des droits de l'Homme et des libertés fondamentales, de la démocratie et de la justice sociale ainsi que le respect de la civilisation nationale, historique et culturelle de la Libye. Et parmi ses objectifs, l'A.L.T. compte œuvrer pour que la culture et la civilisation amazighes soient intégrées dans l'identité nationale de la Libye et pour que l'amazighité (*T'mazight*) soit reconnue à tous les niveaux, populaire et constitutionnel, et que tous les droits lui soient garantis.

### **Internationalisation de la question amazighe en Libye : action auprès d'instances onusiennes (2004 et 2005)**

Les 2 et 3 mars 2004, et à l'occasion de sa 64<sup>ème</sup> session à Genève, le *Comité pour l'élimination de la discrimination raciale* (CERD) des *Nations unies* a examiné les

---

<sup>44</sup>. Le sigle officiel « A.L.T. » correspond aux initiales de l'appellation de l'organisation en langue berbère : *Agraw a'Libi n'Tmazight*.

<sup>45</sup>. C'est le terme « T'mazight » qui a été systématiquement utilisé dans la déclaration de fondation de l'ALT pour désigner « tamazight » ou l'« Amazighité », URL : <https://www.temehu.com/imazighen/berberdownloads/libyan-tamazigh-congress-founding%20manifesto.pdf>



quinzième à dix-septième rapports périodiques de l'Etat libyen.<sup>46</sup> De leur côté, des organisations amazighes ont présenté des rapports alternatifs. Les membres du CERD ont eu ainsi à poser plusieurs questions à la délégation de l'Etat libyen au sujet de la situation des Amazighs et des discriminations dont ils se plaignent. Dans ses conclusions et observations (CERD/C/64/CO/4),<sup>47</sup> le CERD a relevé des points problématiques dans le rapport de l'Etat libyen et a émis des recommandations en faveur de la reconnaissance du berbère. Ainsi, le CERD

prend note de nouveau de l'écart existant entre l'appréciation de l'État partie selon laquelle la société libyenne serait ethniquement homogène et des renseignements indiquant que des populations amazigh, touareg et noire-africaine vivent dans le pays (CERD/C/64/CO/4, § 5).<sup>48</sup>

### Le Comité appelle

l'attention de l'État partie sur sa recommandation générale IV (1973)<sup>49</sup> ainsi que sur le paragraphe 8 de ses principes directeurs, et recommande de nouveau à l'État partie de faire figurer dans son prochain rapport périodique des renseignements sur la composition ethnique de la population libyenne.

### Il note également que

d'après certaines informations, la langue et la culture amazighs ne sont pas reconnues dans la Jamahiriya arabe libyenne et les Amazighs sont empêchés de préserver et d'exprimer leur identité culturelle et linguistique (CERD/C/64/CO/4, § 15).

### Il rappelle à l'Etat libyen qu'il est tenu

aux termes de l'article 5 de la Convention, de respecter les droits des Amazighs de jouir de leur propre culture et de parler leur propre langue en privé et en public, librement et sans discrimination. Il invite l'État partie à

---

<sup>46</sup> Dans les documents officiels, il est question de « Jamahiriya arabe libyenne », nom abrégé utilisé pour désigner l'Etat libyen. En effet, depuis le 2 mars 1977, le nom de « République arabe libyenne » adopté en 1969 devient « Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste », nom complet annoncé à l'occasion de la proclamation du pouvoir du peuple à Sebha. (Bleuchot 1983 : 161). À noter qu'en 1986, le régime adopte définitivement le nom de « Grande Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste », tout en conservant la forme abrégée « Jamahiriya arabe libyenne » dans les usages diplomatiques.

<sup>47</sup> URL : [https://tbinternet.ohchr.org/\\_layouts/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=CERD%2fC%2f64%2fCO%2f4&Lang=en](https://tbinternet.ohchr.org/_layouts/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=CERD%2fC%2f64%2fCO%2f4&Lang=en)

<sup>48</sup> *Ibid.*

<sup>49</sup> Cette Recommandation porte sur la « Composition démographique de la population ». Elle a été adoptée lors de la huitième session du CERD en 1973 (U.N. Doc. A/9018). URL : [http://hrlibrary.umn.edu/cerd/French/recommendations/4\\_gc.html](http://hrlibrary.umn.edu/cerd/French/recommendations/4_gc.html)

favoriser l'exercice du droit d'association pour la protection et la promotion de la culture amazighe et à prendre des mesures, en particulier dans le domaine de l'éducation, afin d'encourager la connaissance de l'histoire, de la langue et de la culture des Amazighs.

En 2005 c'est le *Comité des droits économiques, sociaux et culturels* (CESCR) des Nations Unies qui a eu à examiner le rapport de l'Etat libyen (E/1990/6/Add.38)<sup>50</sup> lors de sa 35<sup>ème</sup> session tenue à Genève du 7 au 25 novembre. Lors de l'examen du rapport de l'Etat libyen par le CESCR, la quasi-totalité des experts, membres du Comité, ont eu à interpeller la délégation libyenne quant aux droits des Imazighen. Le rapport remis par *Tamazgha* aux membres du Comité a été une source d'information importante pour eux. Pour cette session, *Tamazgha* avait invité deux Amazighs de Libye en exil et a organisé des entretiens avec les membres du Comité qui ont permis d'approfondir certaines questions et apporter davantage d'éléments d'information et d'explication pour les experts. Ces derniers ont eu ainsi suffisamment d'éléments concrets qui illustrent la situation que vivent Imazighen de Libye. La délégation de *Tamazgha* a eu notamment à insister sur la Loi 24 de l'an 1369<sup>51</sup> (24-94) relative à l'interdiction d'autres langues que l'arabe. Une loi qui vise la seule langue amazighe.<sup>52</sup>

Dans ses conclusions et observations (E/C.12/LYB/CO/2),<sup>53</sup> au terme de l'examen du rapport de l'Etat Libye, le CESCR note

avec préoccupation que la population amazighe n'est pas reconnue en tant que minorité dans l'Etat partie et que la langue amazighe ne jouit d'aucune reconnaissance ni d'aucun statut juridique, alors que selon certaines informations, les Amazighs représentent un fort pourcentage de la population (E/C.12/LYB/CO/2, § 22).

Le comité onusien s'inquiète également de ce que

l'enseignement de la langue amazighe soit interdit à l'école, de même que l'usage de cette langue en public, notamment dans les médias et dans les démarches administratives. En outre, les associations et institutions

<sup>50</sup> URL : [https://tbinternet.ohchr.org/\\_layouts/15/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=E%2f1990%2f6%2fAdd.38&Lang=en](https://tbinternet.ohchr.org/_layouts/15/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=E%2f1990%2f6%2fAdd.38&Lang=en)

<sup>51</sup>. Kadhafi a eu à adopter un calendrier particulier. Il le fait démarrer de l'année de la mort de Mahomet, prophète des Arabes et des Musulmans. Tout en étant d'inspiration islamique, ce calendrier de Kadhafi est plutôt solaire et non pas lunaire contrairement au calendrier des autres Musulmans.

<sup>52</sup>. Tamazgha, 2005, « Les experts des Nations unies accablent l'Etat libyen » (20/11/2005), URL : <http://tamazgha.fr/Les-experts-des-Nations-Unies-accablent-l-Etat-libyen,1490.html>

<sup>53</sup> URL : [https://tbinternet.ohchr.org/\\_layouts/15/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=E%2fC.12%2fLYB%2fCO%2f2&Lang=en](https://tbinternet.ohchr.org/_layouts/15/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=E%2fC.12%2fLYB%2fCO%2f2&Lang=en)

culturelles amazighs ne seraient pas autorisées à exercer librement leurs activités dans le pays (E/C.12/LYB/CO/2, § 23),

et il se déclare

profondément préoccupé par la loi interdisant l'usage d'autres langues que l'arabe dans de nombreux domaines, ainsi que l'enregistrement de noms autres qu'arabes pour les nouveau-nés (E/C.12/LYB/CO/2, § 24).

Ces préoccupations du *Comité* l'amènent à formuler des recommandations et suggestions à même de répondre à ses préoccupations. Il recommande alors à l'Etat de faire en sorte que les associations et institutions amazighes puissent être « autorisées à exercer leurs activités librement ». Le *Comité* recommande à l'Etat libyen d'envisager d'adopter

des mesures visant à garantir que les Amazighs aient suffisamment de possibilités d'apprendre leur langue maternelle ou de suivre un enseignement dans leur langue maternelle, que leur accès aux médias soit facilité et qu'ils se voient octroyer le droit d'utiliser leur langue dans leurs relations avec l'administration (E/C.12/LYB/CO/2, § 41).

Bien évidemment, le *Comité* recommande vivement à l'État libyen « d'abolir la loi n° 24 de 1991 ainsi que le Comité de rectification des noms » (E/C.12/LYB/CO/2, § 42).

Malgré la répression du régime de Kadhafi, doublée parfois de tentatives d'instrumentalisation, le mouvement amazigh arrive à sensibiliser des institutions internationales quant à la discrimination qui vise les Amazighs de Libye. Cela montre également que le mouvement amazigh en Libye est une réalité qui n'a pas laissé le régime de Kadhafi indifférent.

### **Mobilisations publiques**

Du 10 au 15 décembre 2007, et sur invitation du président français Nicolas Sarkozy, Mouammar Kadhafi s'est rendu à Paris pour un séjour de cinq jours dont une visite officielle de trois jours. Cette visite a été dénoncée par la classe politique mais aussi par de nombreux intellectuels. Certaines personnalités, y compris parmi la majorité, étaient scandalisées que la date choisie pour l'invitation du dictateur de Tripoli coïncide avec la Journée mondiale des Droits de l'Homme.

L'opposition libyenne a dénoncé cette visite, et le mouvement amazigh n'était pas en reste. En effet, des militants berbères libyens sont venus de plusieurs pays

d'Europe, notamment d'Angleterre, des Pays-Bas et d'Italie, pour manifester à Paris et dire ce qu'ils pensent de Kadhafi et de son régime. Et à leur grande surprise, ils ont été empêchés de s'exprimer, et certains d'entre eux ont été arrêtés par la police parisienne. La Fondation *Tawalt*, à Paris, avait lancé un appel à un rassemblement sur la Place Saint-Augustin à Paris « contre la venue en France de celui qui impose l'une des plus vieilles dictatures en place ».<sup>54</sup>

En décembre 2010, lorsque les frères Bouzakhar ont été arrêtés par les autorités libyennes, une mobilisation s'est aussitôt mise en place pour dénoncer ce qui était qualifié d'enlèvement et des actions ont été menées demander la libération des deux militants. En France, les associations *Tamazgha* et *Afafa* ont rendu publique, le 20 décembre 2010, une déclaration par laquelle elles ont tenu à dénoncer un acte arbitraire et exigeaient la libération de Mazigh et Madghis Bouzakhar.<sup>55</sup> Une pétition a été lancée et un premier rassemblement a été organisé par cinq organisations amazighes,<sup>56</sup> quatre basées en France et une aux Îles Canaries, qui ont appelé à un rassemblement au Trocadéro à Paris, le 23 janvier 2011, pour dénoncer l'arrestation des frères Bouzakhar et exiger leur libération.<sup>57</sup> Des militants, artistes, écrivains et représentants associatifs étaient présents à ce rassemblement.<sup>58</sup> Une pétition internationale, lancée par *Tamazgha* et portée par plusieurs organisations, a recueilli de nombreuses signatures.<sup>59</sup> Et à l'occasion du rassemblement du Trocadéro, *Tamazgha* a publié un numéro spécial de son bulletin d'information « Kra Isallen »,<sup>60</sup> un quatre-pages entièrement consacré à l'arrestation des frères Bouzakhar ainsi que celle du chanteur Abdellah Achini emprisonné lui aussi par les autorités libyennes ; le but était de sensibiliser l'opinion sur la situation répressive qui régnait en Libye et qui visait les militants amazighs.

La mobilisation de la militance amazighe, notamment en Europe, a pu sensibiliser et convaincre des organisations internationales de défense des droits de l'Homme de réagir afin de dénoncer l'arrestation des frères Bouzakhar. C'est le cas d'*Amnesty International* qui s'est mobilisée pour demander la libération des deux frères.<sup>61</sup>

---

<sup>54</sup> « Sarkozy reçoit Kadhafi », *Amazighworld.org* [5/12/2007]

URL : [http://www.amazighworld.org/human\\_rights/index\\_show.php?id=1315](http://www.amazighworld.org/human_rights/index_show.php?id=1315)

<sup>55</sup> URL : <http://tamazgha.fr/Tamazgha-et-Afafa-denoncent-l.html>

<sup>56</sup> Il s'agit des associations et organisations suivantes : *Tamazgha* (Paris), *Afafa* (Roubaix), *Taferka* (Montreuil), *Tamaynut-France* (Clichy), *CNC* (Iles Canaries)

<sup>57</sup> *Tamazgha.fr* : « Paris : solidarité avec les frères Bouzakhar », 27 janvier 2011, URL : <http://tamazgha.fr/Paris-solidarite-avec-les-freres.html>

<sup>58</sup> *Tamazgha.fr* : « Pour la libération des détenus politiques amazighs en Libye », 21 janvier 2011, URL : <http://tamazgha.fr/Paris-solidarite-avec-les-freres.html>

<sup>59</sup> URL : <http://tamazgha.fr/Pour-la-liberation-des-detenus.html>

<sup>60</sup> Bulletin d'information de l'association *Tamazgha* - numéro spécial - Janvier 2011 - (ISSN : 0183-0309), URL : <http://tamazgha.fr/IMG/pdf/Bouzakhar.pdf>

<sup>61</sup> URL : <https://www.amnesty.org/fr/documents/mde19/002/2011/fr/>

Cette mobilisation de militants amazighs, notamment libyens, en Europe pour dénoncer le régime libyen et afin d'organiser la solidarité avec les Amazighs victimes de répression en Libye montre également que malgré tous les moyens que le régime de Kadhafi a mis en œuvre pour faire taire la militance amazighe et l'opposition de manière générale, les Amazighs de Libye parviennent, parfois au péril de leur vie, à résister et à travailler pour défendre leur identité, leur langue et leur culture.

## Conclusion

Les éléments présentés permettent de voir que les acteurs de l'action militante et/ou culturelle amazighe en Libye sont allés à l'encontre de la politique répressive du régime de Kadhafi remettant en cause la définition « arabiste » de l'identité libyenne dans les textes officiels de la Libye de Kadhafi, ce qui, sur le plan identitaire et culturel, n'était pas admis du tout. Du point de vue de l'idéologie du régime, la dénonciation des politiques libyennes d'exclusion, de marginalisation et de répression s'apparentait à une forme de « *hizbiya* » qui relève de la trahison. Les militants qui agissaient en faveur de l'Amazighité s'exposaient ainsi à la répression de Kadhafi qui est allé jusqu'à la condamnation à mort et à la liquidation physique pour ceux qui résidaient à l'étranger.

Bien qu'il s'agisse d'un nombre limité d'opposants, cela nous permet de montrer qu'une conscience forte existe au sein des populations amazighes de Libye depuis longtemps, notamment tout au long de la période du règne de Kadhafi. Malgré la violence du régime kadhafiste, l'espoir de voir le sort de l'Amazighité évoluer ne semble pas avoir quitté les Amazighs libyens, ce qui s'est ensuite manifesté dans la période post-Kadhafi (Ferkal 2017). C'est un signe également qu'une vive et inébranlable détermination en faveur de sa propre langue et identité a animé la société amazighe de Libye.

## Références bibliographiques

- Abdallah, Bilal et Badi, Dida. (2019). Le printemps amazigh en Libye. Entre les acquis de la révolution et les défis de la division. *Les mouvements amazighs en Afrique du nord. Elites, formes d'expression et défis*. Nacer Djabi (dir.). Alger : Chihab Editions, pp. 237-302.
- Alili, Rochdy. (2005). *Qu'est-ce que l'islam ?* Paris : La Découverte.
- Al-Rumi, Aisha. (2009). Libyan Berbers struggle to assert their identity online. *Arab Media & Society*. URL : <https://www.arabmediasociety.com/libyan-berbers-struggle-to-assert-their-identity-online/>
- Bessis, Juliette. (1986). *La Libye contemporaine*. Paris : L'Harmattan.

- Bleuchot, Hervé. (1983). *Chroniques et documents libyens (1969-1980)*. Paris : CNRS.
- Brent, Jesse George. (2013). *Berber Consciousness & Resistance: From the Algerian Berber Spring to the Libyan Berber Revolution*. Bachelor Thesis (Mémoire). Middletown, CT: Wesleyan University.
- Buzakhar, Madghis, Buzakhar, Mazigh et Buzakhar, Nasser. (2017). The Role of Amazigh Libyan Civil Society in the Tamazgha Spring. *Studi Magrebini, XIV-XV : Emerging Actors in Post-Revolutionary North Africa. Berber Movements. Identity, New Issues and New Challenges*. Anna Maria Di Tolla et Ersilia Francesca (éds.). Napoli : Il Torcoliere, pp. 179-204.
- Chaker, Salem. (1989). *Berbères aujourd'hui*. Paris : L'Harmattan.
- Chaker, Salem. (1990). *Une décennie d'études berbères (1980-1990). Bibliographie critique*. Alger : Éditions Bouchène.
- Chaker, Salem et Ferkal, Masin. (2012). Berbères de Libye : un paramètre méconnu, une irruption politique inattendue. *Politique africaine*, 125. Ali Bensaâd. Paris : Karthala, pp. 105-126.
- Claudot-Hawad, Hélène. (1987). Des États-Nations contre un peuple : le cas des Touaregs. *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, 44. « *Berbères, une identité en construction* », pp. 48-63. [En ligne] URL : <https://doi.org/10.3406/remmm.1987.2154>
- Desrues, Thierry. (2018). Le surgissement de la cause amazighe en Libye : des espoirs de reconnaissance aux déconvenues de la realpolitik. *Les revendications amazighes dans la tourmente des « printemps arabes »*. *Trajectoires historiques et évolutions récentes des mouvements identitaires en Afrique du Nord*. Mohand Tilmatine et Thiery Desrues (éds). Casablanca : Centre Jacques-Berque, pp. 233-251.
- Ebert, Gerlinde et Ebert, Hans-Georg. (1987). Zu einigen Aspekten der Sprachsituation und -politik in der SLAVJ (Libyen) unter besonderer Berücksichtigung des Italienischen. *Zeitschrift für Phonetik. Sprachwissenschaft und Kommunikationsforschung*, 3, pp. 381-390. URL : <https://www.degruyter.com/view/journals/stuf/40/1-6/article-p381.xml>
- El Khadoury, Ali. (1992). Les civilisations de la grande Jamahirya. *Les Dossiers d'archéologie*, 167, p. 2-3.
- Ferkal, Masin. (2017). Tamazgha orientale : émergence/renaissance du combat amazigh après 2011. *Studi Magrebini*, Nuova Serie Volumi XIV-XV, Tomo II, Anna Maria Di Tolla et Ersilia Francesca (éds). Napoli : Università degli studi du Napoli 'L'Orientale', pp. 215-242. [En ligne] URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02902673/document>
- Larcher, Pierre. (2019). Les langues de la Lybie : passé et présent. *La Lettre Euromed IHEDN*, 88, pp. 1-4.
- Merolla, Daniela. (2020). Cultural heritage, artistic innovation, and activism on Amazigh Berber websites. *Journal of African Cultural Studies*, 32 (1), pp. 42-59.

- Merolla, Daniela et Dahraoui, Abdelbasset. (2018). Le sentiment d'être chez soi' sur les sites amazighs et le 'printemps arabe' : déconstructions et renégociations sur le Web. *Les revendications amazighes dans la tourmente des « printemps arabes » : Trajectoires historiques et évolutions récentes des mouvements identitaires en Afrique du Nord*. Mohand Tilmatine et Thierry Desrues (dir.). Rabat : Centre Jacques-Berque, pp. 289-322.
- Plantade, Yidir. (2011). A Tripoli, les Berbères réclament leur place dans la Libye nouvelle. *Le Monde.fr*.  
URL : [https://www.lemonde.fr/international/article/2011/09/29/a-tripoli-les-berberes-reclament-leur-place-dans-la-libye-nouvelle\\_1580065\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2011/09/29/a-tripoli-les-berberes-reclament-leur-place-dans-la-libye-nouvelle_1580065_3210.html)
- Salhi, Mohamed Brahim. (2006). Société et religion en Algérie au XX<sup>e</sup> siècle : le réformisme ibadhite, entre modernisation et conservation. *Insaniyat*, 31.  
URL : <http://journals.openedition.org/insaniyat/9699>
- Tawalt. (2007). *Rapport général sur La situation des droits humains des Imazighen de Libye*, présenté au Comité des Droits de l'homme des Nations Unies. Paris : Fondation Tawalt. [En ligne]  
URL : [http://www.berberi.org/Documenti/tawalt\\_fr2](http://www.berberi.org/Documenti/tawalt_fr2)

## Annexe 1.

## Communiqué du Mouvement culturel à Zouara (25/11/2004)

## بيان الحركة الثقافية زوارة ( 1 )

بيان الحركة الثقافية زوارة ( 1 )

ازول افلاون

بسم الله الرحمن الرحيم

اننا نبداء باسم الله حتي نتبث للعالم اننا لسنا خونه لفرنسا او غيرها .

ولكي نتبث اننا للاسلام والرسول والقران واسم الرب حافظين .

اننا اليوم شببيه الحركة الثقافية الامازيغيه الليبيه من زوارة المدينة التي قدمت العديد من ابنائها

من اجل الامازيغيه من امثال ( فرحات

حلب )وقدم اخرون اجمل سنين عمرهم في سجون المعتقلات من امثال ( عمران ابو السعود )

نتقدم بهذه الرساله التي نملئها بمشاعر الاسي والبؤس وكذلك مشاعر الحزن والتكل والفقد التي

قد انتشرت هذه الايام في زوارة بسبب ما انتشر

من اقول حول تلك القائمه التي قد احتوت علي ما يزيد عن 200 شاب

اننا وباسم الحركة الثقافية الشبايبه الامازيغيه زوارة بل وليبيا كلها نرسل هذه البرقيه الي كل

جمعيات حقوق الانسان العالميه والاسلاميه والامازيغيه وحتى العربيه .

اننا نطالب بالتدخل التام والسريع منكم جميعا لمنع حدوث هذه الكارته الانسانيه التي سوف تاخذ

في جريرتها شبايا بعضهم لم يتجاوز السابعة عشر من عمره لم يكن دنبيهم الا انهم زارو تونس و

غنوا خلف الفنان ايدير .

وهذا الشئ مسموح به في كل وتائق الحقوق الانسانيه في العالم وقد نصت عليه الوثيقه الخضراء

العالميه والكتاب الاخضر في نصه الذي قال فيه ( ان الشعوب لا تنسجم الا مع فنونها وتراتها )

قبل الختام اريد ان اناشدكم كلكم واخبركم ان زوارة المدينة التي يزيد عدد سكانها عن 65 الف

امازيغي كلها تناشدكم وتصيح باعلا صوتها تنادي ( امنعوهم من ارتكاب هذه الجريمة ) .

بيان الحركة الثقافية الامازيغيه ( زوارة ) المتعلق بـ (القائمه السوداء للاعتقال )

t 2954 \_11 \_ 25

ف 2004 \_11 \_ 25

ازول افلاون

اننا نطالب توزيع هذا البيان علي كل المواقع المتعلقة بالشان الامازيغي وحقوق الانسان العالميه

كذلك .

بُن توفات

الحركة الثقافية زوارة



**Annexe 2.****Traduction du communiqué du Mouvement culturel à Zouara (25/11/2004)**

Communiqué du Mouvement Culturel Zouara (1)

Azul fellawn,

Au nom de Dieu le Clément et le Miséricordieux,

Nous commençons par le nom de Dieu pour prouver au Monde que nous ne sommes pas des collaborateurs de la France ni d'autres pays. Et pour prouver également que nous sommes fidèles et défenseurs de l'Islam, du Prophète, du Coran et du nom de Dieu.

Nous sommes aujourd'hui la jeunesse du mouvement culturel amazigh libyen de Zouara, la ville qui a donné un grand nombre de ses enfants pour la défense de l'Amazighité tels que Ferhat Halab, et beaucoup d'autres ont sacrifié leurs belles années dans les geôles comme tel Amrane Abou Saoud.

Nous venons avec cette lettre qui est pleine de sentiments de tristesse, de désolation et de désespoir répandus ces jours-ci à Zouara en raison de la liste deux-cent noms de jeunes qui a été publiée ces derniers jours.

Au nom du Mouvement culturel de la jeunesse amazighe de Zouara, mais de la Libye entière, nous adressons ce télégramme à toutes les associations des droits de l'homme dans le monde entier, aux associations islamiques, aux associations amazighes et même arabes.

Nous demandons une intervention totale et urgente pour empêcher cette catastrophe humaine qui risque d'entraîner de jeunes dont certains n'ont pas encore l'âge de dix-sept ans, et dont le seul tort était de se rendre en Tunisie et avoir chanté derrière le chanteur Idir.

Cela est d'ailleurs autorisé par tous les documents des droits de l'homme à travers le monde, et c'est mentionné dans le document vert mondial, ainsi que le Livre vert qui stipule dans ses textes que « les peuples ne sont en harmonie qu'avec leurs arts et leur patrimoine ».

Avant de conclure, je voudrais vous interpeller et vous informer que toute la ville de Zouara qui plus de 65.000 Amazighs vous interpelle et, de toutes ses forces, elle vous dit : « Empêchez-les de commettre ce crime ! ».

Communiqué du Mouvement culturel amazighe (Zouara) relatif à la liste noire des arrestations

**25/11/2004**

**25/11/2004**

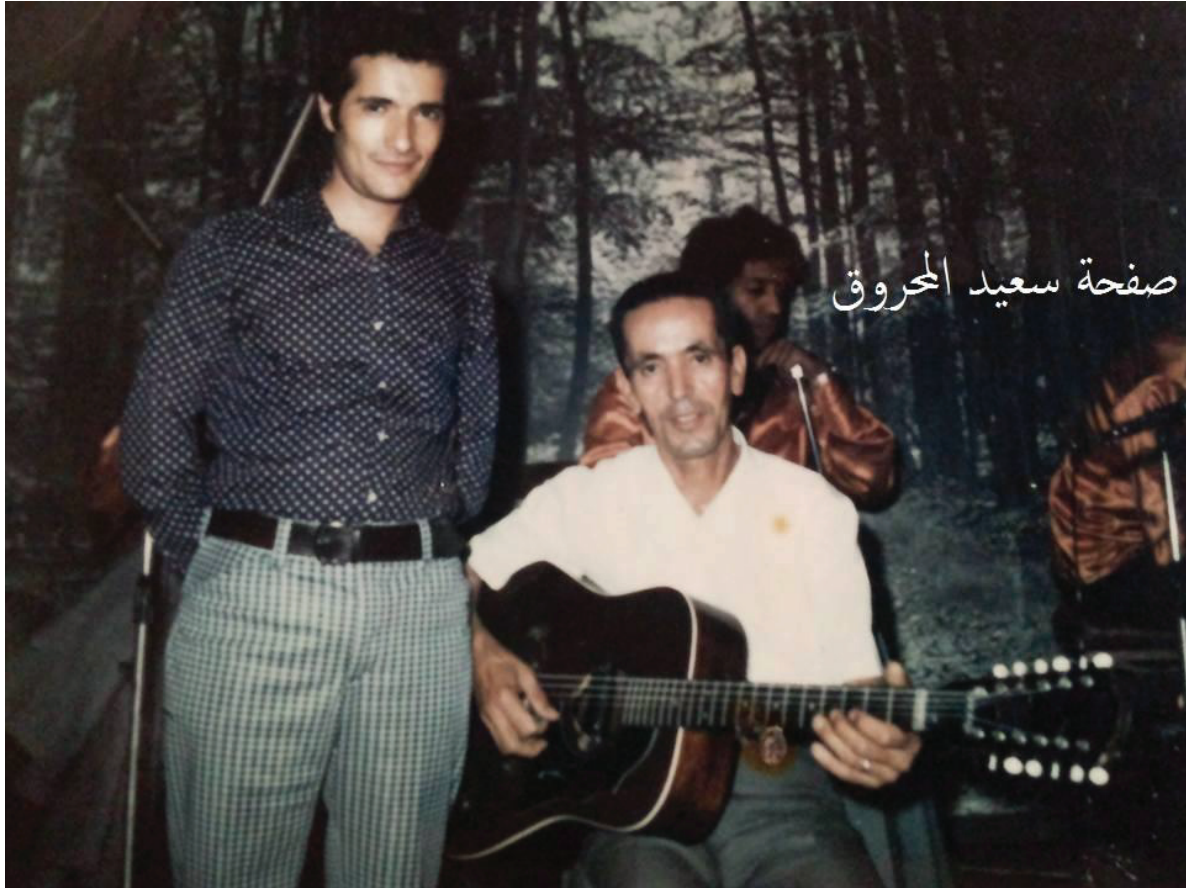
Azul fellawn,

Nous demandons la diffusion de ce communiqué sur tous les sites dédiés à la question amazighe ainsi qu'aux droits de l'homme à travers le monde.

**Mouvement culturel Zouara**

Annexe 3.

**Photo de Saïd Sifaw avec le chanteur kabyle Slimane Azem.**



*Saïd Sifaw avec Slimane Azem*

**Annexe 4.**  
**Idles-nnwen<sup>62</sup> (Votre Culture<sup>63</sup>)**

<i>Nsuggem tafsut</i>	Nous attendions le printemps
<i>Yusan-ay-d amwan</i>	Mais voilà que surgit l'automne
<i>Nessawal tafukt</i>	Nous appelions le soleil
<i>Ugaden yetran</i>	Les étoiles eurent peur
<i>Agmar ur yemmut</i>	Le cheval n'est pas mort
<i>Annay ur d-iban</i>	Aucune nouvelle du cavalier
<i>A țit n tazult</i>	Ô œil souligné au khôl
<i>A zzin n tisdnan</i>	Ô beauté des femmes
<i>Rzan-am tankult</i>	Ils t'ont cassé la fiole
<i>Ččan-čem yiđan</i>	Tu es dévorée par les nuits
<i>I yenyān tatut</i>	Ce qui tue l'oubli
<i>Tatut i ȳ-inȳan</i>	C'est plutôt l'oubli qui nous tue
<i>Ma teȳsem cfut</i>	Si vous le souhaitez souvenez-vous
<i>Idles-nnwen kan</i>	Seulement de votre culture
<i>Suggmet neȳ eddut</i>	Restez ou partez
<i>D imal win yellan</i>	Ce qui existe revient
<i>A d-yawi tafsut</i>	Il ramène le printemps
<i>Ad yekkes amwan</i>	Il chasse l'automne
<i>Annay n tenfust</i>	Le cavalier du conte
<i>Aječča ad iban</i>	Demain sera de retour
<i>Idles-nnwen arut</i>	Ecrivez votre culture
<i>Idles-nnwen kan</i>	Ecrivez seulement votre culture
<i>Wid innan nemmut</i>	Ceux qui ont proclamé notre mort
<i>T-tikkerkas i nnan</i>	Ils ont dit des mensonges
<i>Wid i nnan eddut</i>	Ceux qui nous disent de les suivre
<i>Yidsen kan d iqjan</i>	Avec eux il n'y a que des chiens
<i>Ay ibaben n tamurt</i>	Ô ceux du pays
<i>Ismezyin itran</i>	Qui font battre les étoiles
<i>Aneft takerkust</i>	Laissez le mensonge
<i>Azaglu d ațtan</i>	Le joug [la soumission] est une maladie
<i>Aneft tamacahut</i>	Et laissez tomber l'histoire
<i>N řebbi d ccițan</i>	De Dieu et de Satan

<sup>62</sup>. Le poème est tiré de la publication de Mazigh et Madghis Bouzakhar. J'ai apporté quelques corrections à la transcription.

URL : [https://www.academia.edu/27831830/Isefra\\_n\\_Tmussni\\_d\\_Tilelli\\_collection\\_of\\_modern\\_Amazigh\\_poems\\_by\\_Said\\_Sifaw](https://www.academia.edu/27831830/Isefra_n_Tmussni_d_Tilelli_collection_of_modern_Amazigh_poems_by_Said_Sifaw)

<sup>63</sup>. Pour la traduction, je suis parti de la traduction de « ziane-online » que j'ai revue et corrigée.  
 URL : [http://www.ziane-online.com/poemes/ferhat\\_mehenni.htm](http://www.ziane-online.com/poemes/ferhat_mehenni.htm)